

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE FÉGERSHEIM-OHNHEIM

BULLETIN D'INFORMATIONS

Arrêté au 30 mai 2004

1. Présentation de l'association, composition:

L'Association de sauvegarde du patrimoine de Fégersheim-Ohnheim existe depuis le 30 janvier 2004, elle est née suite à la publication de 2 projets immobiliers dans le centre historique de Fégersheim, d'une part du projet sur la propriété du Dr RIEFFEL portant sur la transformation de la maison existante en 5 logements et la construction d'un immeuble collectif de 8 appartements sur le jardin et, d'autre part, du projet de construction d'un collectif de logements sur une partie de la propriété SCHALCK, à côté de la maison la plus ancienne du village, en face du presbytère et à deux pas de l'église.

L'Association a été créée par les personnes suivantes :

NOM ET PRENOM	ROLE DANS L'ASSOCIATION
SCHAAL Bernard	Président de l'Association
MULLER Gilbert	Vice-président de l'Association
MARX Jean-Michel	Secrétaire
GEYER Thierry	Trésorier
HEINI Martine	Membre
WENDLING Denis	Membre
REIN Michelle	Membre
GRAD Marie-Laure	Membre

2. Ses objectifs :

- Mettre un coup d'arrêt aux projets immobiliers collectifs en cours ou à venir, pour sauvegarder au maximum le patrimoine architectural de Fégersheim et d'Ohnheim.
- Devenir un interlocuteur reconnu des instances communales et administratives concernées.

- Encourager et soutenir les citoyens confrontés à des projets d'urbanisme inadaptés dans leur secteur, à s'organiser et les aider à y faire face.
- Sauvegarder les îlots de verdure dans le village, notamment les vergers derrière les maisons.
- Faire des propositions en matière de vitalisation des centres villages par la création de commerces et la valorisation des anciens bâtiments agricoles,
- Éviter les trop grandes concentrations urbaines ainsi que les problèmes de sécurité que cela engendre,
- De manière générale mettre en œuvre toutes les actions susceptibles de maintenir des conditions de vie et d'habitat acceptables aux habitants de la commune afin de léguer à nos enfants des conditions de vie agréables.

3. Programme de travail et résultat

PROGRAMME DE TRAVAIL	LIEU ET/OU DESTINATAIRES	RESULTAT OBTENU
Faire connaître l'association à un maximum de personnes (en organisant une réunion publique d'informations) afin d'obtenir un maximum d'adhérents et les sensibiliser à la valeur du patrimoine architectural	Restaurant de la gare à LIPSHEIM le 16 février 2004	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une cinquantaine de personnes sont venues (la plupart habitant à Fégersheim) ▪ à ce jour (30/04/04) l'association compte une centaine d'adhérents.
Mettre un coup d'arrêt aux projets immobiliers en cours (propriétés SCHALCK, RIEFFEL,...) susceptibles de défigurer le village, en sensibilisant l'ensemble des administrations chargées d'instruire les demandes de permis, en particulier les Architectes des Bâtiments de France, ainsi que les élus municipaux et le Maire.	Réunions des 06/02/04 + 30/03/04 à la Mairie de Fégersheim entre les membres de l'association et M. LACOGNE (maire de Fégersheim-Ohnheim), M. VINCENT (adjoint et responsable commission du POS)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Refus du permis de construire du projet SCHALCK (motif : article 11 du POS : problème d'insertion au patrimoine), ▪ Refus du permis de construire Dr RIEFFEL (partie arrière) (motif :sauvegarde des espaces verts ?)
Demander et faire des propositions en matière de modification du P.O.S. de manière à développer un urbanisme harmonieux, mieux protéger les unités architecturales, les vergers et les espaces verts et diminuer ainsi la pression foncière spéculative.	Réunion du 30/03/04 à la Mairie de Fégersheim entre les membres de l'association et M. LACOGNE (maire de Fégersheim-Ohnheim), M. VINCENT (adjoint et responsable commission du POS) + Réunion du 14/04/04 à la Mairie de Strasbourg (service) entre M. ZETTER responsable du service et les membres de l'association	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La modification du P.O.S. a été approuvée à l'unanimité par le conseil municipal lors de la réunion de l'assemblée municipale. ▪ La modification est, à ce jour (<i>jour de la réunion</i>), en cours de rectification par la commission du P.O.S. de la commune ▪ L'assemblée a proposé à la mairie de lui remettre leur projet de modification du P.O.S. (analysé avec Monsieur ZETTER), dans l'espoir de le concrétiser ensemble.

PROGRAMME DE TRAVAIL	LIEU ET/OU DESTINATAIRES	RESULTAT OBTENU
Encourager la rénovation du patrimoine en apportant des conseils aux propriétaires et obtenir de la commune qu'elle souscrive au dispositif du Conseil Générale du Bas-Rhin en matière d'aides à la rénovation des maisons alsaciennes	Réunion du 30/03/04 à la Mairie de Fégersheim entre les membres de l'association et M. LACOGNE (maire de Fégersheim-Ohnheim), M. VINCENT (adjoint et responsable commission du POS)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La mairie souhaite s'associer au Conseil Général du Bas-Rhin afin de permettre aux propriétaires de bâtiment antérieur à 1900 d'obtenir des subventions pour leurs travaux au titre de la restauration ▪ M. le Maire s'est mis en contact avec M. GERRINGER du Conseil Général.
Inventorier la chapelle située dans la propriété du Dr RIEFFEL (qui a été aménagée de manière à pouvoir dispenser tous les soins de l'Abbé KNEIPP (bains)), pour éviter sa démolition puisqu'elle présente un intérêt historique qui n'est pas moindre.	Architecte des Bâtiments de France (A.B.F.)	<ul style="list-style-type: none"> ▪
Courrier envoyé aux différents candidats aux élections cantonales, leur demandant quels sont leurs engagements concernant l'urbanisme au cœur des villages	M. FERNIQUE Jean-Jacques (PS/Verts) M. ZAEGEL Sébastien (UMP/UDF)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ aucune réponse ▪ mais notre demande sera réitérée ultérieurement
Présentation de notre document de synthèse d'analyse du POS	Réunion du 11/05/04 à la Mairie de Fégersheim entre les membres de l'association et M. LACOGNE (maire de Fégersheim-Ohnheim), M. VINCENT (adjoint et responsable commission du POS)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A notre grande surprise, la modification du POS a déjà été clôturée, sans que l'on ait pu présenter le notre à la commission
L'association a voulu assister à cette réunion pour intervenir et débattre du nouveau POS	Réunion du Conseil municipal le 17/05/04, + membre de l'association et Mme DORN Charlotte (journaliste aux DNA)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le maire n'a pas jugé nécessaire de nous donner la parole (précisé également dans l'article des DNA du 28/05/04 ds rubrique région)

4. Projets futurs

- Faire diminuer la pression foncière sur la commune de manière à permettre la transmission du patrimoine dans les familles, afin de ne pas obliger le repreneur à vendre son bien pour pouvoir indemniser ses frères et sœurs. Monsieur WENDLING de l'association, propose de se mettre en contact avec un notaire pour trouver des arguments afin de pouvoir diminuer la valeur des propriétés en réduisant la capacité de construire c'est-à-dire en modifiant le P.O.S. Les enfants pourraient ainsi reprendre plus aisément la propriété de leurs parents et rembourser les parts des autres héritiers.
- Créer un deuxième périmètre de protection du patrimoine architectural à Ohnheim afin de veiller à ce que l'A.B.F. (Architecte des Bâtiments de France) applique les législations sur l'architecture, l'urbanisme, les sites, les monuments historiques et leurs abords.
- Être vigilant pour le devenir de la Rue Oberwiller,
- Créer un site Internet pour notre association afin de la faire connaître à un maximum de personnes.
- Faire des propositions en matière de revitalisation des centres villages par la création de commerces et la valorisation des anciens bâtiments agricoles.
- Éviter les trop grandes concentrations urbaines ainsi que les problèmes de sécurité que cela engendre.
- De manière générale, mettre en œuvre toutes les actions susceptibles de maintenir des conditions de vie et d'habitat acceptables aux habitants de la commune afin de léguer à nos enfants des conditions de vie agréables.

5. Conclusion et/ou observations

Il a fallu la création de notre association, pour que Monsieur le Maire soit de notre avis, se sente soutenu et décide de refuser les projets de construction dans les 2 propriétés (SCHALCK + Dr RIEFFEL). Pourvu que cela perdure !

L'association souhaiterait sensibiliser encore d'avantage le Maire à la valeur du patrimoine architectural de notre commune et à la nécessité de le sauvegarder.

Notre projet n'est pas de nous opposer à tout développement et à toute construction nouvelle au sein de Fégersheim-Ohnheim, nous sommes bien conscients qu'il faut des logements, mais nous voulons nous opposer résolument à une forme d'urbanisme sauvage au seul profit de certaines sociétés immobilières motivées par l'appât du gain.

Pour être certain d'être entendu, d'avoir droit à la parole, il nous faut prouver à Monsieur VINCENT que nous sommes **nombreux à estimer qu'il faut encore raccourcir les bâtiments.... Ainsi le conseil municipal pourra revoir sa copie ! Nous avons besoin de vous tous, ...**

6. Pourquoi et comment adhérer à l'association

Notre village présente encore des attraits, il y fait bon vivre, il s'agit là d'atouts qu'il serait irresponsable de dilapider et de gâcher pour nos enfants.

Après les exemples à l'entrée du village (... route de Lyon) où il est démontré à quels résultats désastreux le laisser faire peut conduire, il est grand temps de réagir, faute de quoi Fegersheim-Ohnheim serait méconnaissable d'ici quelques années.

Conscients que seule une forte volonté collective peut infléchir une évolution que certains prédisent comme irrémédiable, touchés par les projets ou tout simplement si vous en avez assez de voir pousser de façon anarchique des immeubles sans rapport avec l'aspect du village, **venez nous rejoindre dans notre association. Pour cela il suffit de remplir le bulletin d'inscription ou d'appeler directement au 03.88.64.37.88 en soirée.**

Nous sommes convaincus qu'ensemble nous pouvons influencer sur le cours des choses, peser sur les décisions, être une véritable force d'opposition quand cela est nécessaire mais aussi d'élaborer des propositions et des solutions alternatives.